



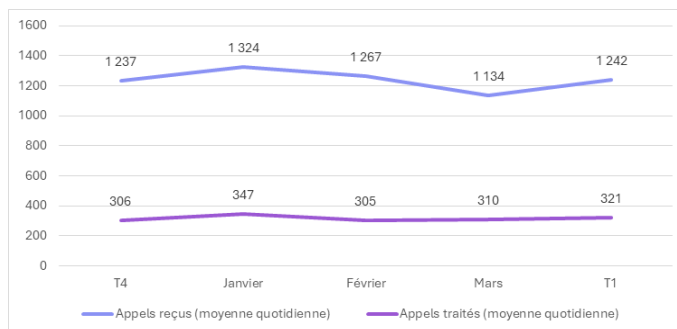
Le baromètre du SIAO 93 présente une synthèse des principales données relatives à l'activité de mise à l'abri, ainsi qu'à la régulation de l'offre et de la demande de places d'hébergement et de logement en Seine-Saint-Denis. Au premier trimestre 2025, le 115-93 a traité quotidiennement en moyenne **321** appels et en a reçu **1 242**. En moyenne par mois, **4 575** demandes de mise à l'abri en ménage ont été enregistrées au SIAO 93, et **396** ménages ont été mis à l'abri. Ce trimestre se caractérise par une relative stabilité de l'activité des écoutant.e.s du plateau 115, ainsi que des demandes de mise à l'abri. En revanche, une forte baisse du nombre d'orientations est observée au mois de mars. La cellule mobile enregistre une nette augmentation de son activité, grâce au renforcement des effectifs. Toutefois, cette dynamique s'est atténuée en mars, en lien avec la diminution des entrées à l'hôtel. Concernant l'hébergement et le logement adapté, ce trimestre est marqué par une baisse des mises à disposition en février et mars, qui ne se traduit cependant pas au niveau des admissions (**341**). Par ailleurs, le nombre de labellisations SYPLO au cours d'un trimestre (**464** ménages) et de ménages labellisés ayant accédé à un logement (**297**) a atteint son plus haut niveau historique.

Mise à l'abri

Appels

Au premier trimestre 2025, le 115-93 a enregistré **une moyenne quotidienne de 1 242 appels**, avec un pic observé en janvier atteignant 1 324 appels par jour. Ce volume reste globalement stable par rapport au quatrième trimestre 2024, qui comptabilisait en moyenne 1 237 appels quotidiens. Le temps d'attente moyen s'établit à 1h21, un niveau quasi inchangé depuis plusieurs années, oscillant autour d'1h30. Cette difficulté à joindre le 115 constitue l'une **des principales raisons du non-recours au service de mise à l'abri¹**. Concernant les appels effectivement traités, **la moyenne quotidienne s'élève à 321 sur le trimestre**, en légère hausse par rapport au trimestre précédent (+7 %). En moyenne, un appel sur quatre inscrits en file d'attente est pris en charge, un taux stable depuis deux ans.

1. Graphique 1 : Moyenne quotidienne des appels reçus et des appels traités au 1er trimestre 2025



1 Voir les résultats de l'enquête flash sur le non-recours au 115 de l'hiver 2025

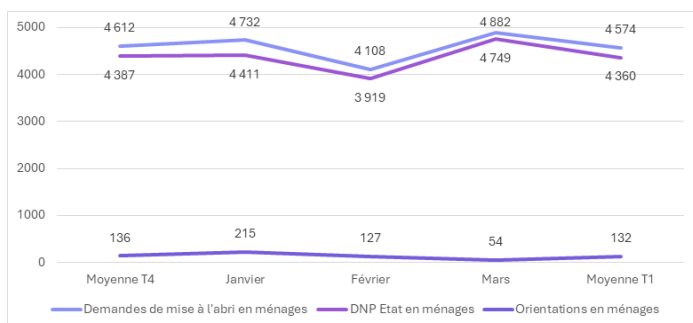
Demandes de mise à l'abri et orientations

Les demandes de mise à l'abri sont restées stables au premier trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent. En moyenne, 4 574 demandes par mois ont été enregistrées par le 115-93 au cours de cette période. Au total, **1 589 ménages différents ont effectué une demande de mise à l'abri** contre 1 547 ménages au 4e trimestre 2024. Le taux moyen de réitération des demandes s'établit ainsi à 8,87 demandes par ménage.

Sur le trimestre, **396 ménages ont été orientés**, contre 409 au trimestre précédent. Il convient de souligner un pic important d'orientations en janvier (215), suivi d'une forte baisse en mars, avec seulement 54 orientations. Cette diminution s'explique par la réduction du plafond de nuitées hôtelières accordées au SIAO-93.

Enfin, trois orientations sur quatre effectuées au cours du trimestre l'ont été vers le dispositif hôtelier. Un quart ont été orientés en CHU-115.

2. Demandes de mise à l'abri, demandes pourvues et non pourvues en ménages au cours du quatrième trimestre 2024



Acteurs de la Veille Sociale (EMA / ADJ)

Accueil de Jour

Au cours du premier trimestre 2025, 1 5 accueils de jour du territoire ont comptabilisé 54 416 passages, soit près de **18 000 par mois en moyenne**. Parmi eux, 14 proposent un accès aux douches et à une laverie. Ainsi, 12 257 douches ont été prises et 2 909 prestations de laverie ont été assurées sur la période

En matière d'aide alimentaire, 13 accueils de jour ont distribué au total **41 319 repas** et petits-déjeuners, ainsi que 2 960 colis alimentaires.

Par ailleurs, ces structures accueillent également des travailleurs sociaux habilités à effectuer des demandes d'insertion via le SI-SIAO. Sur le trimestre, **108 nouvelles demandes d'insertion ont été enregistrées, et 223 dossiers ont fait l'objet d'une mise à jour.**

Régulation des équipes mobiles d'aide

La régulation des équipes mobiles d'aide (REMA) vise à coordonner l'action des équipes de maraude afin d'assurer une couverture territoriale cohérente sur l'ensemble du département. Au cours du premier trimestre 2025, la REMA a enregistré **2 279** demandes de prestations en ménage. Ces sollicitations ont donné lieu à 501 sorties de camions, permettant la rencontre de 3 266 personnes en situation de rue, permettant **la rencontre de 3 266 personnes en situation de rue.**

Dispositifs spécifiques

La Cellule 115

→ La cellule fixe du plateau 115 traite les signalements émanant des écoutants du 115, des CCAS du territoire, du Conseil départemental ou d'autres partenaires de la veille sociale. Ces signalements concernent des ménages nécessitant une attention particulière. Au cours du premier trimestre 2025, **681 signalements internes ont été enregistrés**. Ces signalements peuvent déclencher différentes actions : intervention des équipes mobiles médico-sociales, orientation vers des travailleurs sociaux de droit commun, ou encore transmission du dossier du ménage vers le service logement, afin de faciliter un éventuel accès aux dispositifs adaptés. Parmi les situations traitées, 47 % concernaient des personnes dont la situation a été reconnue comme « fragile », et 28 % des personnes identifiées comme pouvant relever d'un dispositif de logement.

→ La cellule mobile a pour mission principale de s'assurer que les ménages mis à l'abri par le 115 bénéficient d'une évaluation sociale enregistrée dans le SI-SIAO. Pour ce faire, l'équipe prend contact avec le prescripteur lorsque le ménage est accompagné, ou réalise elle-même l'évaluation dans le cas contraire.

Au cours du premier trimestre 2025, les interventions de la cellule mobile ont permis l'évaluation de 334 ménages, soit une forte hausse de +187 % par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est liée au doublement des effectifs de l'équipe, passée de 3 à 6 personnes, ce qui a permis de résorber la liste d'attente accumulée fin 2024, notamment avec une augmentation temporaire des orientations vers l'hôtel à cette période.

La majorité des évaluations ont été réalisées en janvier et février, en raison de la baisse significative des entrées à l'hôtel en mars (39 diagnostics ce mois-là). Par ailleurs, 72 prescripteurs ont été contactés sur l'ensemble du trimestre, soit une hausse de +148 %.

Périnatalité

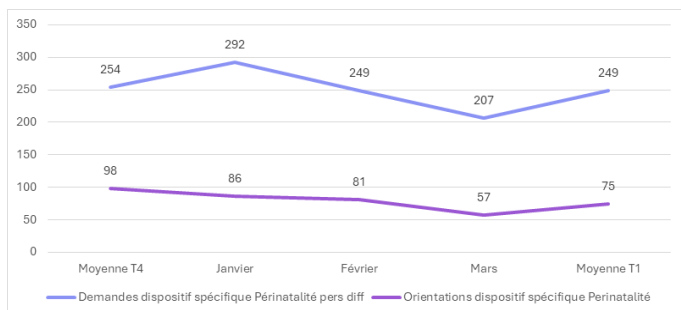
→ Les référents périnatalité du SIAO 93 ont pour objectif de rechercher des solutions spécifiquement pour les femmes enceintes ou sortantes de maternité. Avec 748 demandes en personnes différentes (stable par rapport dernier trimestre), les données de ce trimestre témoignent une nouvelle fois du nombre important de femmes et de nouveau-nés qui sont sans logement (Graphique 3).

→ **224 orientations** ont été réalisées via le dispositif spécifique par les équipes périnatalité. Les orientations sont en baisse de -23% par rapport au dernier trimestre. Malgré leur caractère d'orientation prioritaire, les équipes du SIAO 93 éprouvent d'importantes difficultés à proposer des solutions adaptées à ces femmes, d'abord en raison de la saturation du dispositif hôtelier et des dispositifs d'hébergement d'urgence, mais aussi en raison des difficultés à proposer une solution aux couples et aux « grandes » compositions familiales. En effet, la partie du parc dédiée à ce public spécifique est principalement tournée vers les femmes seules avec enfant(s). Il en résulte que seulement 18% des personnes ayant effectué une demande ont pu être orientées contre 38% au trimestre précédent.

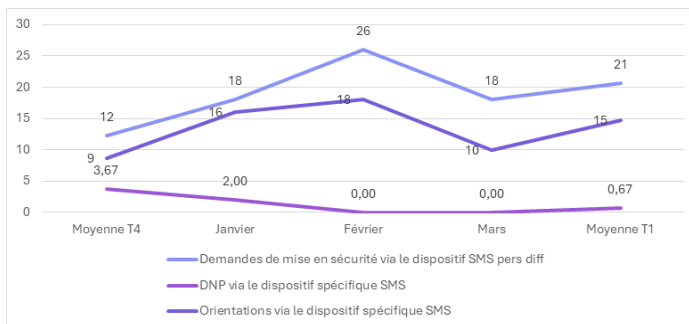
Femmes victimes de violences

Le nombre de demandes de mise en sécurité en personnes différentes pour des femmes victimes de violences est de 62 pour le premier trimestre de l'année 2025 (Graphique 4). 2 demandes de mise en sécurité réalisées par ces femmes n'ont pas été pourvues ce trimestre.

3. Demandes et orientations via le dispositif périnatalité (en personnes différentes) pour le 1er trimestre 2025



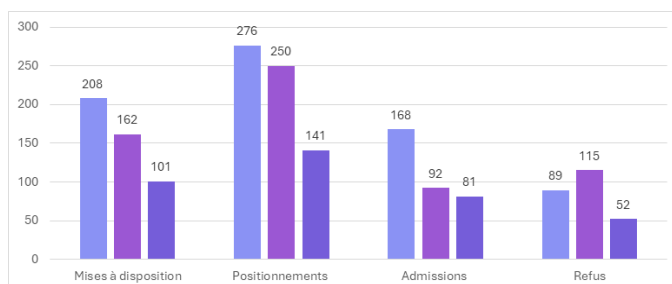
4. Demandes et orientations via le dispositif de mise en sécurité des femmes victimes de violence en personnes différentes



Hébergement, Logement accompagné et Solibail

Le premier trimestre 2025 se caractérise par une baisse des mises à disposition passant de 574 à 471 (-18%). Cette baisse concerne les dispositifs d'Hébergement (-21 %) et de Logement accompagné (-28 %), tandis qu'une hausse notable est observée pour le dispositif Solibail (+20 %). Le volume de positionnements est resté globalement stable sur la période pour chaque type de dispositif. Du côté des admissions, une augmentation est constatée pour le Logement accompagné (+26%) et le dispositif Solibail (+50%), alors qu'elles demeurent stables pour l'Hébergement malgré la baisse des mises à dispositions.

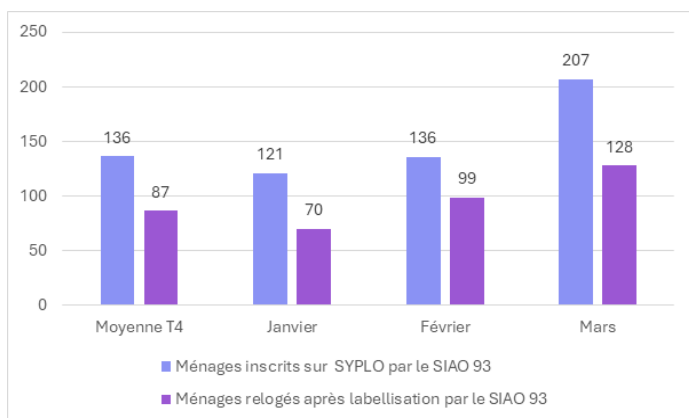
5. Hébergement, Logement adapté/accompagné et Solibail : Mise à disposition, positionnements et réponses au 1er trimestre 2025 (en ménages)



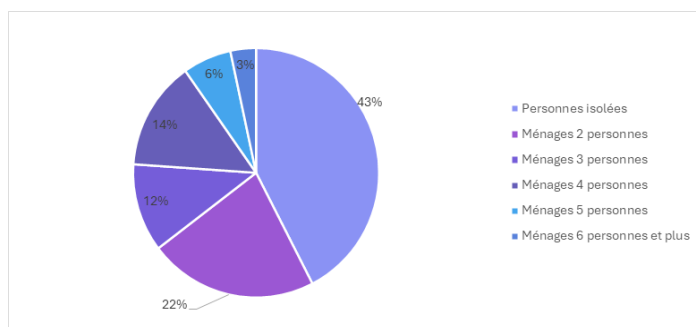
Labélisation Syplo et Accès au Logement

L'inscription d'un ménage sur le logiciel SYPLO par le SIAO permet l'attribution de points de priorité facilitant l'accès au logement social. Au premier trimestre 2025, les services du SIAO 93 ont inscrit **464** ménages sur SYPLO, un chiffre en hausse de 13 % par rapport au trimestre précédent et supérieur au précédent record établi au troisième trimestre 2024 (456 ménages). La majorité de ces ménages inscrits est composée d'une ou deux personnes. Parallèlement, **297 ménages labellisés ont accédé à un logement**, soit en moyenne 10 relogements supplémentaires par mois par rapport au trimestre précédent, atteignant ainsi le plus haut niveau jamais observé sur un trimestre.

6. Ménages inscrits et relogés par le SIAO 93 au 1er trimestre 2025



7. Ménages inscrits et relogés par le SIAO 93 au 1er trimestre

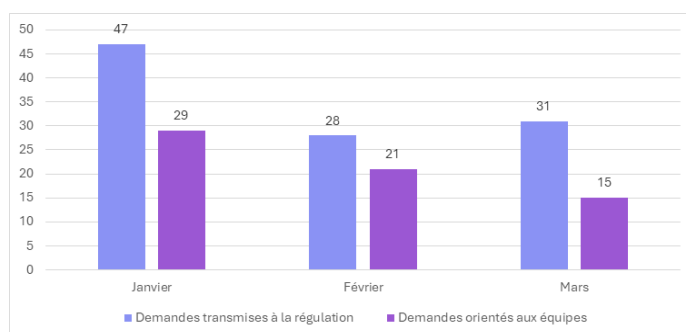


Activités transversales

Santé

Déployées en 2022, les équipes mobiles médico-sociales (EMMS) sont actuellement au nombre de 7. Dans le cadre de leurs interventions, le SIAO 93 porte une mission de coordination et de régulation des demandes d'intervention. Au cours de ce trimestre, **106 demandes** ont été adressées à la régulation et 65 demandes ont été orientés aux équipes aux équipes mobiles médicosociales. (Graphique 8). Cet écart peut s'expliquer par un nombre important de demandes reçu par la régulation des EMMS, ne relevant pas d'une action de ces équipes, mais qui ont été orienté vers d'autres types de dispositifs, principalement de soins résidentiels ou de psychiatrie.

8. Nombre de demandes adressées à la régulation des équipes mobiles de santé



Formations

Le SIAO 93 propose différentes instances de formation et de commissions pour les professionnels du secteur social. La formation SIAO, ouverte aux professionnels du département permet de connaître les dispositifs régulés par le SIAO 93. L'application SI-SIAO développée par l'Etat pour la gestion de l'activité de l'ensemble des SIAO permet de transmettre des demandes d'hébergement, de suivre l'évolution des demandes et d'obtenir des informations sur le parcours des ménages suivis. Sa maîtrise par les travailleurs sociaux du département est donc un enjeu essentiel. Au cours de ce trimestre, 9 sessions de formation ont été réalisées. Celles-ci ont accueilli 133 personnes. La commission du traitement de la demande qui a lieu tous les mercredis matin permet le traitement collégial des demandes reçues. Cette instance a réuni 107 professionnels au cours du trimestre (**Graphique 9**).

9 Sessions et inscrits aux formations et instances du SIAO au premier trimestre 2025

